

Informations de base	
2021/0129(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Dispositions transitoires applicables à certains engins équipés de moteurs dont la plage de puissance se situe entre 56 kW et 130 kW ou est supérieure à 300 kW, pour faire face aux effets de la crise liée à la COVID-19 Modification Règlement 2016/1628 2014/0268(COD) Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
18/05/2021	Publication de la proposition législative	COM(2021)0254 	Résumé
20/05/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
10/06/2021	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0281/2021	Résumé
18/06/2021	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
24/06/2021	Signature de l'acte final		
30/06/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		